



Décision de retrait d'une origine du permis de commerce parallèle d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu le courrier d'intention de retrait de l'Anses du 10 décembre 2024, d'une origine du permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique **MOXYL 45***

de la société	SAGA SAS
enregistré sous le	n° 2024-2395

Considérant que la substance active du produit DRUM 45 WG, autorisé en Pologne (n° R-193/2015), n'a plus les mêmes origines que la substance active entrant dans la composition du produit de référence CYMBAL, 45 autorisé en France (AMM n° 2120067),

Considérant que les conditions visées à l'article 52 du règlement (CE) n° 1107/2009 ne sont donc plus respectées,

L'origine du permis de commerce parallèle, du produit phytopharmaceutique désigné ci-après, **est retirée** en France, dans les conditions précisées dans la présente décision.



Informations générales sur le produit

Nom du produit	MOXYL 45	
Type de produit	Permis de commerce parallèle	
Titulaire	SAGA SAS Zone Industrielle Saint Lazare Allée Saint Lazare 02430 GAUCHY France	
Formulation	Granulé dispersable (WG)	
Contenant	450 g/kg - cymoxanil	
Produit identique autorisé en France	Nom commercial	CYMBAL 45
	N° AMM	2120067
Numéro d'intrant	976-2016.01	
Numéro de permis	2130148	
Fonction	Fongicide	
Gamme d'usage	Professionnel	

Origine retirée

Nom du produit	N° AMM Pays d'origine	Pays d'origine	Titulaire AMM Pays d'origine
DRUM 45 WG	n° R-193/2015	Pologne	BELCHIM CROP PROTECTION NV/SA

Conditions générales de retrait

Délai accordé pour la vente et la distribution	6 mois à compter de la présente décision
Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks	18 mois à compter de la présente décision

A Maisons-Alfort, le
27/06/2025

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:
Bertrand BITAUD
 33BC435FF8C6444...